

# SPRINT MALVOYANT

## ANIMATION



### Responsables d'épreuve :

NBZ Trail	Francis	BREUIL- BOSDURE	06 36 57 97 93	contact@nebouzat-trail.fr
-----------	---------	--------------------	-------------------	---------------------------

## Article 1 – Modalités de l'épreuve

L'épreuve consiste à courir **le plus rapidement possible sur une distance courte.**

### Rappel des catégories :

- 8 ans et plus (Mixte)

### Composition d'équipe :

- Épreuve en binôme

L'âge pris en compte est celui à la date de l'épreuve.

Les pratiquants doivent être résidents, professionnels ou adhérents d'une association de la commune représentée.

Les pratiquants doivent être en mesure de justifier leur âge (pièce d'identité) et leur appartenance (justificatifs divers de domicile) à la commune sur le site de l'épreuve.

Les participants doivent s'assurer auprès de leur médecin traitant de leur santé afin de participer à l'épreuve.

Les participants **doivent obligatoirement** participer avec le t-shirt de la commune représentée et le dossard qui sera fourni par l'organisation.

Les participants devront se présenter 30 minutes avant le début de l'épreuve à la table de marque.

## Article 2 – Annulation du Sprint malvoyant

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler l'épreuve en cas d'inscriptions insuffisantes, de conditions météorologiques défavorables ou pour toutes autres raisons. Les organisateurs préviendront alors le participant.

### Article 3 – Inscription

L'engagement des pratiquants est composé de la fiche d'inscription définitive dûment renseignée

– Chaque pratiquant doit être inscrit **avant le 30 avril 2024 à minuit.**

- **Ages minimum 8 ans**

L'inscription à l'animation vaut acceptation du présent règlement.

### Article 4 – Organisation des épreuves :

L'épreuve se déroule le : **Samedi 15 juin 2024** sur la commune de Saint Bonnet Près Orcival

L'horaire de convocation des participants est : 8h30

L'horaire du début de l'épreuve est : 9h00

### La distance du parcours est la suivante :

- Maxi 30 mètres.

### Article 5 – Règles du jeu :

- Les signaux du départ :
  - *“à vos marques” : on se met en place derrière la ligne de départ.*
  - *“prêt” : dès que tout le monde est rigoureusement immobile et placé derrière la ligne de départ.*
  - *“Coup de Sifflet : tout le monde s'élance.*
- D'autres précisions concernant les règles de sécurité vous seront données sur place le jour de l'animation.

### Article 8 – Responsabilités :

Chaque participant est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline en toutes circonstances.

Le comité d'organisation des JEUX 2024 DSA, organisateur des épreuves, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir aux participants.

Chaque participant doit, à ce titre, être assuré (assurance personnelle).